65e Année — N° 20
Le Numéro 10 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX, Grande-Rue, 71 TOURCOING, rue Carnot, 35

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

65e Année — N° 20
MARDI 20 Janvier 1920
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, ROUBAIX 35, rue Carnot, TOURCOING

LE MINISTÈRE MILLERAND

L'Election Présidentielle

& LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'avènement de M. Paul Deschanel à la magistrature suprême modifiera-t-il les directives de notre politique étrangère? La retraite de M. Clémenceau entraînera-t-elle une perturbation profonde dans les travaux interalliés en cours?

On a entendu, depuis hier, maintes fois poser ces questions d'un si haut intérêt pour notre pays et qui préoccupent à juste titre ceux qui réalisent toute la gravité et toute l'importance du problème extérieur. A vrai dire, on ne croit pas que l'arrivée de M. Deschanel à l'Elysée doive déterminer un changement quelconque dans notre attitude et dans nos intentions vis-à-vis de nos alliés et de nos adversaires d'hier.

Bien que le nouveau président de la république n'ait pas eu l'accession, par le fait d'une carrière exclusivement parlementaire, d'intervenir dans les affaires diplomatiques et dans la conduite de notre politique étrangère, il nous a suffisamment indiqué quelles étaient ses conceptions, ses idées, lorsqu'il présidait la commission des affaires extérieures et chaque fois qu'il fut appelé à prononcer un discours sur un sujet de politique étrangère, pour que nous ayons le droit d'être pleinement rassurés sur la vigilance qu'il apportera à conserver à la France ses alliances et à fortifier les sympathies qu'elle s'est acquise auprès des peuples qu'elle a libérés.

Enfin, sa déclaration si remarquée dans son allocution à Versailles sur « nos espérances que le traité n'avait pas entièrement réalisées » nous autorisent à penser qu'il saura veiller à ce que l'Allemagne remplisse rigoureusement ses engagements. Il s'inspirera en cela du patriotisme et de la clairvoyance dont M. Raymond Poincaré a donné un si noble exemple dans l'exercice de ses difficiles fonctions.

Au reste, n'oublions pas que l'influence du chef de l'Etat est malheureusement trop limitée par son rôle constitutionnel pour qu'elle puisse se montrer efficace dans les circonstances où elle nous serait le plus nécessaire.

A défaut de l'expérience que procure l'exercice du pouvoir, M. Deschanel possède l'avantage d'avoir beaucoup voyagé ; par conséquent, il a eu le loisir d'étudier sur place, en quelque sorte, le caractère, les tendances et les aspirations d'un certain nombre de peuples. C'est le meilleur de tous les apprentissages pour celui qui est appelé à donner son opinion sur des questions internationales.

La retraite de M. Clemenceau soulève par contre un point d'interrogation qui justifie davantage nos soucis. On se demande, en effet, qui le remplacera dans ses fonctions de délégué au Conseil suprême?

On a mentionné le nom de M. Poincaré. Aucun ne serait accueilli avec plus de satisfaction, tant en France que chez nos alliés. On craint toutefois que le président de la république se refuse à accepter un mandat qu'il ne pourrait cumuler avec les hautes fonctions qu'il occupe encore jusqu'au 18 février, et qui ensuite, ne se concilierait pas avec la retraite volontaire qu'il entend momentanément s'imposer.

Aussi est-il probable que la question sera résolue de la façon la plus simple et la plus logique. Si, comme on le souhaite, M. Millerand réussit à former le cabinet, il prendra tout naturellement dans les réunions interalliées la place qu'y occupait son illustre prédécesseur. Le commissaire général de l'Alsace-Lorraine n'a sans doute point participé aux travaux antérieurs des chefs de gouvernement, mais on croit savoir qu'il les a suivis d'assez près pour être en mesure de soutenir avec autorité le point de vue français dans les débats qui vont se poursuivre.

L. G...

INFORMATIONS

LE GENERAL MORDACQ COMMANDE L'ARMÉE DU RHIN

Paris, 19 janvier. — Le général Mordacq, chef du Cabinet militaire du ministre de la Guerre, est nommé, à compter du 21 janvier, au commandement du 30e corps d'armée (armée du Rhin), en remplacement du général Vandenberg, placé dans la section de réserve.

UNE NOUVELLE CRUE DE LA MEUSE CAUSE DE GRANDS DÉGATS

Charleville, 19 janvier. — La nouvelle crue de la Meuse et de ses affluents, cause des dommages énormes dans toute la région. On signale la rupture de deux ponts entre Sedan et Verdun.

UN COUP DE MAIN COMMUNISTE A VIENNE

Paris, 19 janvier. — On télégraphie de Vienne : « Dans différents milieux, le bruit court avec insistance que la journée sera critique. On s'attend à un coup de force pour l'établissement d'un régime bommuniste en Autriche. De grandes organisations travaillistes ont déjà décidé d'importantes démonstrations contre la réaction antibolcheviste. »

UN VILLAGE GREC DETRUIT PAR UN TREMBLEMENT DE TERRE

Athènes, 19 janvier. — On mande de Jalina : « Par suite d'un tremblement de terre, le village de Jitheali a été complètement détruit. Dans d'autres villages, 65 maisons se sont écroulées. Le nombre des victimes est inconnu, mais on espère qu'il est peu important. »

LA PAIX

L'EXTRADITION DE L'EX-KAISER

Bruxelles, 19 janvier. — On mande de La Haye que la demande d'extradition de l'ex-kaiser a provoqué une vive émotion dans tous les milieux. L'attaché naval allemand s'est entretenu longuement avec le chef de cabinet du premier ministre. On croit que de pressantes démarches sont faites en vue d'amener l'ex-kaiser à se mettre spontanément à la disposition des Alliés.

LE REPRESENTANT DE L'ALLEMAGNE A PARIS

Paris, 19 janvier. — Bien que la nomination de M. Mayer de Kaufbeuren comme chargé d'affaires à Paris ait été annoncée depuis deux jours par la presse allemande, le quai d'Orsay n'a reçu à cet égard ni sollicitation d'agrément ni même aucune communication.

En choisissant un Bavarois, le gouvernement de Berlin ne s'est pas préoccupé seulement d'assurer à un Allemand du Sud un accueil plus favorable que celui qui aurait été réservé à un Prussien. Il s'est flatté d'escamoter la question de la représentation diplomatique de la Bavière. Nous prêterons-nous à ce jeu?

DECLARATIONS DE M. ERZBERBER SUR LES FUTURS PROJETS DE L'ALLEMAGNE

Paris, 19 janvier. — Un correspondant du « Daily Mail » à New-York a été mis en possession de la copie d'une lettre écrite au mois d'avril dernier, c'est-à-dire six mois après la signature de l'armistice, par M. Erzberger, le chef du parti catholique allemand du centre, et qui a trait aux futurs projets de l'Allemagne.

Dans cette lettre, M. Erzberger déclare que l'Allemagne ne manquera pas de profiter des dissentiments qui surgiront presque nécessairement entre les Alliés. Elle entreprendra la restauration de la Russie, et lorsqu'elle pourra compter sur cet appui, c'est-à-dire dans dix ou quinze ans, la France sera à la merci de l'Allemagne. La marche sur Paris sera plus facile qu'en 1914, et tout le Continent passera sous la domination allemande. Ensuite, une lutte s'engagera entre le Continent et les Puissances au-delà des mers.

LES QUOTIDIENNES

LA FRANCE ET CLEMENCEAU

Il n'est plus possible, depuis la guerre, de séparer la France victorieuse de Clemenceau, le sauveur. Le pays et l'homme d'Etat restent à jamais unis dans la gloire, comme ils ont été unis, pendant les longs mois du terrible drame, dans une commune angoisse et dans une confiante et opiniâtre résistance à l'ennemi.

Et c'est pourquoi il faut dissiper au plus vite l'impression pénible qui pèse sur les esprits depuis vendredi dernier et qui pourrait dégénérer en malaise national. Certes, le grand Français qui, pour rendre un dernier service à la nation, avait risqué sa popularité dans l'aventure présidentielle, ne sort pas diminué de l'épreuve à laquelle il s'est volontairement soumis. Sa réputation est au-dessus des intrigues de la politique.

Mais, c'est trop, vraiment, que certains aient vu dans le vote des parlementaires un soupçon d'oubli ou d'ingratitude de la part de la France. La France ne peut pas oublier Clemenceau sans commettre un véritable crime d'ingratitude, une monstruosité. Même si les députés et les sénateurs avaient donné à leur geste ce sens inconcevable, — et ils ne l'ont pas voulu, — le peuple de France qui sait ce qu'il doit au Tigre, lui gardera une immense reconnaissance et une affection sans borne. Comme il a son portrait dans toutes les maisons, il a son image dans tous les cœurs.

Le pays, qu'il conduisit à la victoire, peut et doit faire plus, officiellement. Samedi, à Versailles, les électeurs de M. Deschanel ont signé un hommage au président du Conseil. C'est bien; ce n'est pas assez. Il faut que le Parlement décerne une récompense nationale à M. Clemenceau. Sous quelle forme? Qu'importe! Le principal est de faire vite et de faire grand. Une haute dignité dans l'ordre de la Légion d'Honneur, donnerait à l'admirable vieillard une consécration cent fois méritée. Il suffirait pour cela d'une simple délibération des Chambres.

Les parlementaires qui prendraient l'initiative d'un semblable projet, s'honoreraient beaucoup et seraient approuvés par l'immense majorité de l'opinion publique.

D'ailleurs, quoi qu'on fasse, la récompense nationale ne sera jamais digne du service rendu. C'est l'impartiale histoire qui, seule, rendra pleinement justice à M. Clemenceau.

Maurice Aubert.

Le Nouveau Ministère

LE CABINET MILLERAND

Paris, 19 janvier. — Le Cabinet est définitivement constitué de la manière suivante:

Présidence du Conseil et Affaires étrangères...	MM. MILLERAND.
Intérieur	STEEG.
Justice	LHOPITEAU.
Guerre	ANDRÉ LEFÈVRE.
Marine	LANDRY.
Commerce	ISAAC.
Agriculture (ingénieur agronome)	HENRI RICARD,
Finances (administrateur de la banque l'Union parisienne)	FRANÇOIS MARSAL,
Colonies	ALBERT SARRAUT.
Travaux publics	LE TROCQUER.
Instruction publique	HONNORAT.
Travail	JOURDAIN.
Hygiène et Prévoyance sociale (député du Cher)	BRETON,
Régions libérées	OGIER,

SOUS-SECRETAIRES D'ETAT

M. Reibel, député de Seine-et-Oise, pour la présidence du Conseil.
Intérieur, *M. David.*
Agriculture, *M. Queuille*, député de Corrèze.
Ravitaillement, *M. Thoumyre*, député de Seine-Inférieure.
Finances, *M. Emmanuel Brousse.*
P.T.T., *M. Louis Deschamps.*
Transports aéronautiques, *M. Flandin.*
Service de l'hydraulique, *M. Borrel*, député de la Savoie.
Ports, transports et marine marchande, *M. Paul Bignon.*
Enseignement technique au ministère de l'instruction publique, *M. Coupat*, ex-secrétaire général de la Fédération des ouvriers mécaniciens.

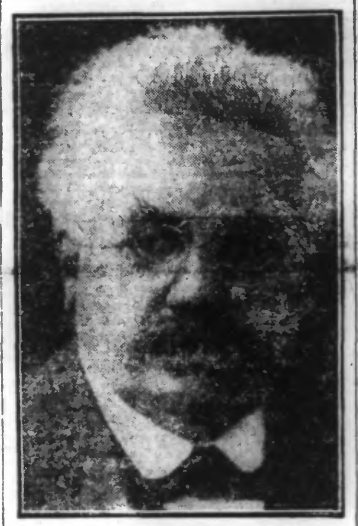

M. MILLERAND

DEMISSION DU COMMISSAIRE GENERAL AUX ESSENCES

M. Henri Béranger, sénateur, a été reçu par M. Clemenceau, auquel il a remis sa démission de commissaire général aux essences et combustibles.

M. Clemenceau a chaudement remercié M. Béranger pour la manière dont il avait rempli la mission qui lui avait été confiée pendant la guerre et depuis l'armistice pour le ravitaillement du pays et des armées en pétrole et essence.

LA JOURNÉE DE M. MILLERAND

Ceux qui acceptent et ceux qui refusent

Paris, 19 janvier. — M. Millerand a continué, lundi, ses pourparlers en vue de la constitution du Cabinet. Ces pourparlers étaient suffisamment avancés, à 11 h. 15, pour que M. Millerand puisse aller en faire connaître le résultat à M. Deschanel et au Président de la République.

Dans la matinée, M. Deschanel avait vu M. Raoul Péret, à qui il avait offert le portefeuille de la guerre. M. Raoul Péret, qui avait réservé sa réponse, est venu dire à M. Millerand qu'il ne pouvait accepter son offre. M. Millerand s'est adressé alors à M. André Lefèvre, qui, en déclinant le ministère des travaux publics, avait indiqué sa préférence pour le ministère de la guerre. M. André Lefèvre a accepté ce dernier portefeuille.

M. STEEG, ministre de l'intérieur

M. Millerand a eu également un nouvel entretien avec M. Tardieu, qui lui a exposé les raisons pour lesquelles il ne croyait pas pouvoir conserver le portefeuille des régions libérées, qui a été attribué à M. Ogier, secrétaire général de ce ministère.

Le ministère des travaux publics a été proposé à M. Paul Bignon, mais le député de la Seine-Inférieure, s'est récusé ; il a allégué qu'il ne se croyait pas désigné pour ce ministère. Il a indiqué que cependant il se tenait à la disposition de M. Millerand, si celui-ci pensait devoir faire appel à son concours pour ce portefeuille. M. Millerand lui ayant, dans ces conditions, offert de prendre, au ministère des travaux publics, le sous-secrétariat des ports et de la marine marchande, M. Bignon a accepté.

D'autres personnalités consultées par M. Millerand lui ont également promis leur collaboration. M. Victor Bérard avait consenti à se charger du ministère de l'instruction publique, mais à son retour de l'Elysée, M. Millerand a été informé, par lettre, que M. Bérard était revenu sur sa détermination.

Le portefeuille de l'instruction publique restait donc à attribuer, ainsi que celui de l'intérieur. Après avoir été chez M. Deschanel et chez M. Poincaré, M. Millerand est allé rendre visite à M. Pichon, au ministère des affaires étrangères.

DECLARATIONS DE M. MILLERAND

A midi et demi, il était de retour à son domicile, où il faisait les déclarations suivantes aux membres de la presse :

J'ai revu, ce matin, M. Deschanel et M. le Président de la République. J'ai vu aussi M. René Viviani, qui m'a déclaré qu'en ce moment, sous aucun prétexte, il ne voulait rentrer au gouvernement mais il est heureux de m'assurer de son plus cordial concours.

J'ai décidé de porter des modifications dans l'organisation des départements ministériels. J'enlève des attributions du ministère de l'intérieur, la direction de l'hygiène et de l'assistance; du ministère du travail, les services de la mutualité et de l'assurance, pour créer un nouveau ministère, celui de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, qui aura à sa tête M. Breton, député du Cher. Je détache du ministère du commerce la direction de l'enseignement technique, qui est transformée en sous-secrétariat au ministère de l'instruction publique, avec, comme titulaire, M. Coupat, ancien secrétaire général de la Fédération des ouvriers mécaniciens. Le ministère du commerce est confié à M. Isaac; le sous-secrétariat du ravitaillement est attribué à M. Thoumyre, nouveau député de la Seine-Inférieure, mutilé de la guerre. Les P.T.T. reviennent au ministère des travaux publics, où ils fonctionnaient jadis. M. Louis Deschamps en conserve la direction.

J'institue en outre trois nouveaux secrétariats d'Etat : celui des forces hydrauliques, avec M. Antoine Borrel; celui des ports, de la marine marchande et de pêche, avec M. Paul Bignon; celui de l'aéronautique et des transports aériens, avec M. Flandin, député de l'Yonne. La question du sous-secrétariat d'Etat au ministère de la guerre, est provisoirement réservée. Enfin, je prends avec moi comme sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, M. Reibel, député de Seine-et-Oise.

Interrogé sur le point de savoir s'il s'était déjà préoccupé de la désignation de son successeur comme haut-commissaire de la République en Alsace-Lorraine, M. Millerand a répondu :

Je n'en ai pas eu le loisir; il n'y a d'ailleurs pas péril en la demeure. Je vais charger le secrétaire général du commissariat d'en faire l'intérim; c'est un homme qui connaît admirablement toutes les affaires d'Alsace-Lorraine.

Revenant à la constitution de son Cabinet, M. Millerand ajoute :

Mes collaborateurs et moi avons, à 16 heures, une première réunion, au sous-secrétariat d'Etat des P.T.T. Je présenterai les ministres et sous-secrétaires d'Etat, mardi, au Président de la République, et les décrets de nomination pourront être signés, le soir même; ils paraîtront mardi ou mercredi matin au « Journal Officiel ». Si c'est nécessaire, nous arrêterons les termes de la déclaration ministérielle, qui sera lue, jeudi, aux Chambres.

M. David, ancien député de la Dordogne, ancien secrétaire général du gouvernement de l'Algérie, est nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur; enfin, M. Steeg a accepté, cet après-midi, le portefeuille de l'intérieur, et M. Honnorat, celui de l'instruction publique. Le ministère est donc complètement constitué.

LA CONFERENCE AU SOUS-SECRETARIAT DES P.T.T.

La conférence qui a été tenue, au sous-secrétariat des P.T.T., a commencé à 16 h. 20 et s'est terminée à 17 h. 45. La liste publiée a été confirmée. Les nouveaux ministres ont décidé de l'attribution des services entre les différents départements, par suite de la réorganisation des ministères.

A l'issue de la conférence, une délégation de députés du groupe de l'Entente Républicaine s'est rendue chez M. Millerand pour s'entretenir avec lui de l'impression causée à la Chambre par la composition du nouveau Cabinet. Il est probable qu'un ministère des pensions sera attribué.

M. JOURDAIN, ministre du Travail

L'ÉLECTION DE M. DESCHANEL

QUI PRESIDERA LA CHAMBRE?

Paris, 19 janvier. — Contrairement à ce que certaines informations ont annoncé, M. Deschanel ne remettra pas à la séance de demain sa démission de président de la Chambre; le président n'a encore pris aucune décision à cet égard. Dans son entourage, on pense même que M. Deschanel tiendra à rester président de la Chambre des députés jusqu'au jour où il deviendra Président de la République, c'est-à-dire jusqu'au 18 février.

Rappelons que M. Fallières était président du Sénat lorsqu'il fut élu président de la République, le 17 janvier 1907. M. Fallières n'adressa sa lettre de démission que le 14 février suivant, et M. Antonin Dubost, qui était vice-président, fut élu à la présidence de la Haute-Assemblée le 16 février, c'est-à-dire la veille du jour où M. Fallières entrait à l'Elysée.

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE

M. Paul Deschanel a reçu, lundi matin, la visite de MM. Millerand, Venizelos, Louis Mail, général Delacroix et de plusieurs sénateurs et députés. De nombreuses notabilités sont encore venues s'inscrire sur le registre déposé dans le cabinet de la présidence de la Chambre.

LES GRÈVES

Paris, 19 janvier. — Une dépêche de Milan dit que les cheminots italiens ont voté, à une grande majorité, la grève générale des chemins de fer, qui commencerait mardi.

L'HEURE DU CHATIMENT

DECLARATIONS du CHANCELIER BAUER

Bâle, 19 janvier. — M. Bauer, chancelier d'Empire, interrogé sur les intentions de l'Allemagne à l'égard de la clause spéciale du traité de Versailles concernant la livraison des coupables, a fait les déclarations suivantes :

Le traité de paix a tracé notre devoir d'une façon précise. Nous nous efforcerons d'exécuter cette clause comme toutes les autres, mais notre pouvoir a des limites nettement définies. Le gouvernement, dès qu'il sera reçu la liste des coupables, l'examinera d'abord soigneusement pour décider si la demande d'extradition réclamée pour chaque accusé est bien conforme aux stipulations du traité de Versailles.

Le gouvernement notifiera alors à chaque intéressé que son extradition est réclamée. Si les accusés suivent les conseils donnés récemment par le comte Montgelas et se présentent de leur plein gré devant ces tribunaux, il est possible que nous ne rencontrions aucune difficulté. Mais si, comme le cas peut se présenter, tous ou quelques-uns d'entre eux refusent d'obéir?

Il appartiendra sans doute au gouvernement de faire pression sur lui et de la contraindre à comparaître devant le tribunal.

Je ne suis pas sûr, continue le chancelier, que l'on trouve dans tout l'empire un détachement de police ou des forces militaires sur lesquelles on puisse se reposer pour faire respecter un tel décret.

M. Bauer insiste assez longuement sur les conséquences incalculables d'un nouveau soulèvement politique, susceptible d'être beaucoup plus grave encore que tout ce que l'Allemagne a vu jusqu'à présent.

Nous avons proposé, conclut le chancelier, de faire comparaître les coupables devant un tribunal allemand dont feraient également partie des juges représentant les puissances alliées. Je suis convaincu, néanmoins, que l'opinion du peuple allemand s'opposerait si le procès était jugé devant un tribunal en Allemagne. Nous sommes disposés à accepter ce moyen terme afin de sauver le pays de la ruine définitive.

EN RUSSIE

Cadets russes massacrés à Irkoust

Londres, 19 janvier. — On mande de Tien-Tsin au « Daily Mail » : D'après les dernières nouvelles parvenues au gouvernement chinois, les cadets russes qui avaient pris parti pour Koltchak, à Irkoust, ont été massacrés par les insurgés. Une grande partie de la ville a été pillée et incendiée. On croit que les troupes du général Cappel, au nombre de 50.000, sont en danger d'être anéanties entre Irkoust et le lac Baïkal, ces troupes étant restées loyales au régime de Koltchak.

Les troupes de Semenoff passées au bolchevisme

Des nouvelles de source indépendante, annoncent que les troupes de Semenoff sont en grande partie passées au bolchevisme. Il ne lui reste que quelques centaines d'hommes. Les officiers seraient prêts à abandonner la lutte.

Le problème russe

Paris, 19 janvier. — Les journaux insistent sur l'urgence du problème russe.

On dit, qu'émus par les rapports d'O. Crady, sur ses conversations avec Litvinoff, M. Lloyd George et ses ministres ont établi un plan de réconciliation avec les soviets, dont le premier acte a été la reprise des relations commerciales.

La situation des postiers dans les régions dévastées

Paris, 19 janvier. — Le Conseil National de la Fédération Postale a examiné la situation faite aux postiers des régions dévastées. Une délégation fédérale se rendra incessamment dans le Pas-de-Calais, pour se livrer à une enquête approfondie, dont les résultats seront transmis à l'administration.

Le second procès de Quien devant le 1er Conseil de guerre

Paris, 19 janvier. — Les débats du second procès Quien commencent aujourd'hui devant le 1er Conseil de guerre. On sait que Quien avait été condamné à mort, le 5 septembre dernier, mais que le jugement, qui n'avait été prononcé que par 4 voix contre 3, fut cassé par le Conseil de révision. Les débats prendront quatorze à quinze audiences. Cinquante témoins sont cités.

La première audience a commencé à 13 heures 15, et fut consacrée à la lecture du rapport qui contient le faisceau de preuves qui amenèrent l'arrestation de Quien. L'audience est levée à 16 h. 20.

Mardi, interrogatoire de l'accusé.

COMBAT SANGLANT SUR LA FRONTIERE DE L'INDE

Paris, 19 janvier. — L' « Agence Reuter » apprend qu'un violent engagement s'est produit sur la frontière de l'Inde. Les Anglais ont perdu 380 hommes.

DERNIÈRE HEURE

Le Ministère Millerand

L'IMPRESSION DANS LES COULOIRS DE LA CHAMBRE

Paris, 19 janvier. — L'impression, à la fin de l'après-midi, dans les couloirs de la Chambre, est que les députés restent disposés, pour la plupart, à écarter les préoccupations purement politiques et à faire crédit et confiance aux personnalités dont s'est entouré M. Millerand.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat peuvent se répartir de la façon suivante :

4 non-parlementaires, MM. Marsal, Ricard, Ogier et Coupat; 2 sénateurs de la Gauche démocratique, MM. Lhopiteau et Steeg; 18 députés, dont 5 républicains socialistes, MM. Millerand, Breton, Landry, Borrel, Lefèvre; 2 radicaux-socialistes, MM. Sarraut et Queuille; 1 radical, M. Honnorat; 1 progressiste, M. Isaac; 5 élus du Bloc national, MM. Reibel, Thoumyre, Jourdain, Deschamps, Le Troquer, et 4 républicains de gauche, MM. Bignon, Brousse, Flandin, David.

Paris, 19 janvier. — Dans les couloirs de la Chambre, l'opinion est très favorable à la tentative de M. Millerand d'appeler au pouvoir un grand nombre d'hommes nouveaux. La nomination de M. Ricard à l'agriculture est très favorablement accueillie; elle prouve en la faveur des associations agricoles. M. Boret affirme que le nouveau ministère est une sorte de syndicalisme de la paix.

Un haut fonctionnaire des finances déclare que M. Marsal est un technicien de valeur, qui a été, en matière financière, le conseiller de M. Clemenceau.

M. Lefèvre est très complimenté; ses discours à la Chambre indiquent le sens des instructions qu'il donnera aux missions militaires françaises chargées de faire exécuter le traité de Versailles.

Lloyd George chez M. Deschanel

Paris, 19 janvier. — M. Deschanel a reçu, cet après-midi, M. Lloyd George, accompagné de Lord Derby, ambassadeur d'Angleterre, à Paris, et s'est entretenu avec eux pendant environ une heure.

LE PROJET DE BUDGET POUR 1920

LE PLAN GENERAL DES REFORMES

Paris, 19 janvier. — Mardi, sera distribué, à la Chambre, le projet de budget pour l'année 1920 pour la création d'impôts nouveaux et le relèvement des tarifs.

L'exposé des motifs dit que le gouvernement, en apportant des solutions qui sont le résultat de ses travaux, a conscience de remplir à la veille du jour où ses pouvoirs prendront fin, un devoir impérieux. Certes, le gouvernement de demain prendra ses responsabilités; il aura la faculté pleine et entière de substituer d'autres méthodes à celles du gouvernement actuel, c'est pour que le labeur ne soit pas interrompu que le gouvernement a arrêté les devis pour jeter les bases de l'édifice.

Voici le plan général des réformes soumises au Parlement pour couvrir les dépenses normales et permanentes, non recouvrables sur l'Allemagne :

Nous entendons obtenir d'abord, au moyen de dispositions répressives très sévères, le paiement de tous les impôts et mettre un terme aux évasions fiscales. Nous exigeons de ceux qui ont recours aux exploitations de l'Etat, qu'ils payent l'équitable rénumération du service rendu et ne fassent pas peser sur les autres contribuables, les conséquences de dégrèvements injustifiés qui leur seraient consentis. Nous frappons d'une taxe complémentaire, les bénéfices de guerre, d'une taxe d'accroissement de richesses, tous ceux qui, même au prix des efforts les plus louables, se sont enrichis pendant la guerre. Cela fait, nous proposons de nouveaux impôts par lesquels tous les citoyens puissent contribuer au relèvement de nos finances. Nous nous adressons au commerce et à l'industrie par des méthodes nouvelles; nous tenons les engagements pris en entier; nous instituons un monopole d'achats des huiles raffinées et des essences de pétrole; enfin, nous rendons compte du besoin de sécurité de transaction, ainsi que du danger de l'obsession fiscale. Il faut que le pays, sans appréhension des jours à venir, puisse travailler.

L'exposé des motifs insiste pour que le vote de ces impôts nouveaux soit très rapide: le salut financier de la France est à ce prix

La réception à l'Hôtel de Ville de Paris des parlementaires d'Alsace-Lorraine

Paris, 19 janvier. — Le Président de la République, ainsi que son successeur, M. Deschanel, ont promis d'assister demain, à la réception des parlementaires d'Alsace-Lorraine à l'Hôtel de Ville. A cette occasion la façade du palais municipal a été décorée, et la cour Louis XIV a reçu l'ornementation des grandes solennités.

Une cérémonie franco-belge à Bruxelles

Bruxelles, 19 janvier. — Aujourd'hui a eu lieu en présence du roi, de la reine et du prince Léopold, dans la salle du Sénat, la cérémonie de la commémoration d'Emile Verhaeren. Une brillante assistance occupait la salle.

Des discours glorifiant l'œuvre de Verhaeren furent prononcés par M. Destrée, ministre des Sciences et des Beaux-Arts, et par M. Régnier, au nom de l'Académie française.

Apparitions d'images de la Vierge?

Nancy, 19 janvier. ... Plusieurs femmes et quelques enfants de Noveaud-sur-Moselle affirmèrent qu'ils avaient aperçu, parmi les arbres, une image de la Vierge. La nouvelle se répandit dans les villages d'alentour. De nombreuses personnes accoururent sur la place de l'Eglise où se reproduit, dit-on, presque tous les jours, la même apparition. Ces incidents font grand bruit dans la région.

LA FLOTTE ALLIÉE DANS LA MER NOIRE

Malta, 19 janvier. — Certaines unités navales ont quitté précipitamment Malta, sous les ordres de l'amiral Robeck, pour la Mer Noire. Deux dreadnoughts et plusieurs croiseurs légers sont déjà à Constantinople.

Il est probable que la flotte alliée, y compris la majeure partie de l'escadre de la Méditerranée prendront toutes les mesures que commandera la situation, dans le Sud de la Russie.

L'ARGENTINE PRÊTE DEUX CENTS MILLIONS AUX ALLIÉS

Buenos-Ayres, 19 janvier. — La Chambre des députés a voté la première partie du projet de loi accordant un crédit de deux cents millions de piastres or aux gouvernements français, anglais et italien pour l'achat de céréales et d'autres produits argentins.